



Journée régionale « Imaginons une ETP partagée ! »

22 novembre 2022 - Metz

Mot d'introduction

Hermann KLEIN

*Elu référent du Groupe de Travail « ETP » de
France Assos Santé Grand Est
Association Française des Diabétiques 67*

Qu'est-ce que l'Education Thérapeutique du Patient ?

Benoit FAVERGE

Chargé de mission à France Assos Santé Grand Est

Education Thérapeutique du Patient

Définition de l'OMS :

« L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à **aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences** dont ils ont besoin **pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique**. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des **activités organisées**, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider, **ainsi que leurs familles**, à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer ensemble et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. »

ETP en France

En France, l'éducation thérapeutique du patient est juridiquement définie depuis 2009 dans le code de la santé publique : « L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ».

Dispositions générales concernant l'ETP et les programmes d'apprentissage

- [art L. 1161-1 à L. 1161-6 du code de la santé publique](#)

Compétences nécessaires pour dispenser ou coordonner l'ETP

- [art D. 1161-1 et R. 1161-2 du code de la santé publique](#)
- arrêté du 2 août 2010 relatif aux [compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient](#)

Les programmes d'ETP

- [Régime de déclaration](#) (art R. 1161-3 à R. 1161-7 du code de la santé publique)
- Cahier des charges des programmes : Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au [cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration](#) et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

A quoi sert l'ETP ?

L'ETP s'inscrit dans une démarche centrée sur le patient. Elle contribue à **une approche personnalisée**, à renforcer les **capacités d'auto-détermination** de la personne et son **rôle en tant qu'acteur de sa santé**.

On distingue deux finalités spécifiques à l'ETP :

1. L'acquisition et le maintien par le patient **de compétences d'auto-soins et de sécurité**.

Par exemple :

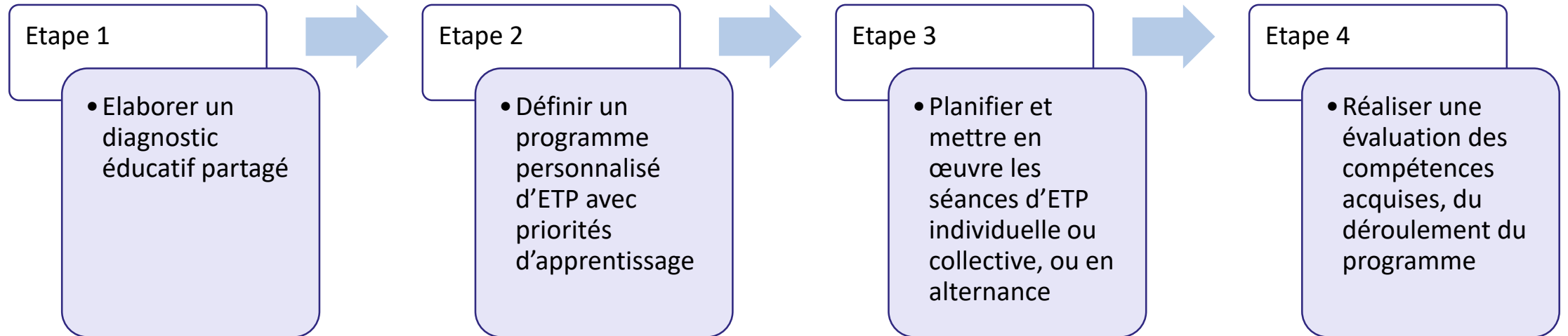
- Soulager les symptômes
- Prendre en compte les résultats d'une automesure
- Adapter des doses de médicaments
- Réaliser des gestes techniques de soins

2. La mobilisation ou l'acquisition **de compétences d'adaptation**. Ce sont des compétences qui permettent aux personnes de maîtriser leur existence, d'acquérir la capacité à vivre dans leur environnement et à le modifier.

Par exemple :

- Prendre des décisions et résoudre un problème de santé
- Gérer ses émotions et maîtriser son stress
- Adapter son mode de vie : adapter son alimentation, son activité physique

Comment fonctionne un programme d'ETP ?



La place des associations dans l'ETP ?

Faire entendre la voix des usagers dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes : en 2021, seulement 32% des programmes ont associés un ou plusieurs patients « experts ». Dans 7 cas, les patients associés n'étaient pas adhérents à une association.

Développer les ateliers collectifs dans les programmes : en 2021, 79% des ateliers proposés dans les programmes d'ETP du Grand Est, étaient des ateliers individuels.

S'assurer que les programmes ne portent pas que sur le développement ou le renforcement de compétences d'auto-soins et de sécurité : Le vécu des patients « experts » pourrait permettre de développer les ateliers permettant de développer ou renforcer des compétences d'adaptation.

Faciliter la communication : Il est parfois plus facile de parler à un pair qu'à un professionnel de santé. Le langage utilisé par un patient « expert » peut être également plus adapté qu'un langage utilisé par un professionnel (niveau de littératie).

Accompagnement des patients :

ETP partagée : qu'entend-on par là ?

Benoit FAVERGE

Chargé de mission à France Assos Santé Grand Est

Les différents niveaux où peut s'inscrire le partage

Benoit FAVERGE

Chargé de mission à France Assos Santé Grand Est

REPAS

Retour prévu à 13h30

Présentation des travaux du Groupe de Travail ETP

Carmen HADEY

Membre du Groupe de Travail « ETP » de France Assos

Santé Grand Est

SOS Hépatites Alsace Lorraine

Esther MUNERELLE

Coordinatrice régionale de France Assos Santé Grand Est

Pourquoi et comment développer une ETP plus transversale ?

Benoit FAVERGE

Chargé de mission à France Assos Santé Grand Est

De l'ETP au Partenariat Patient dans le soin

Alexis VERVIALLE

Chargé de mission à France Assos Santé

1. ETP transversale ok , quid ETP partenariale ?

Les différentes approches en éducation thérapeutique du patient

Approche centrée sur la prescription :

L'éducation thérapeutique vise avant tout la bonne observance thérapeutique. Il s'agit ici de mettre l'accent sur la capacité du-de la patient·e à prendre correctement son traitement tel qu'il lui a été prescrit.

Approche centrée sur la connaissance :

L'éducation thérapeutique vise avant tout l'acquisition de connaissances par le-le patient·e sur la maladie et son traitement. Les informations données aux patient·e-s sont pensées comme suffisantes pour permettre à la personne de mieux vivre au quotidien avec sa maladie.

Approche centrée sur la responsabilité :

L'éducation thérapeutique vise avant tout à permettre au-à la patient·e d'exercer un plus grand contrôle sur leur santé.

Approche centrée sur le partenariat soignant·e-soigné·e :

L'éducation thérapeutique vise avant tout la construction d'une relation éducative. La prise en compte du vécu, de l'expérience et des ressentis du-de la patient·e avec la maladie permettent de le-la situer comme un-e réel·e partenaire. Les stratégies éducatives sont ainsi co-construites dans une relation égalitaire.

Brigitte Sandrin, médecin de sante publique,
directrice de l'AFDET

Co-élaboration du programme ETP

Co-élaboration (+++)

« Des professionnel·le·s souhaitent mettre en place un programme d'ETP. Ils constituent une équipe formée d'un·e médecin, de deux infirmière·e·s, d'un·e éducateur·rice sportif·ve, d'un·e assistant·e social·e et de deux patient·e·s partenaires. Ils vont travailler ensemble, à égalité, tout au long du projet. Des techniques d'animation permettant l'expression de tou·te·s sont utilisées lors des rencontres et le fonctionnement de l'équipe est régulièrement interrogé pour veiller à ce que chacun·e y trouve sa place. »

Élaboration et mise en œuvre du Bilan éducatif partagé et de l'évaluation des compétences acquises

Co-réalisation des entretiens (+++)

« Un·e pharmacien·ne et un·e patient·e partenaire mènent ensemble les BEP et les évaluations des compétences acquises. Au préalable, il·elle·s se sont réunis pour définir la répartition des questions et les points d'attention à avoir (reformulation, relance, etc.) »

Élaboration et mise en œuvre des ateliers

Co-animation des ateliers (+++)

« Une diététicienne et un patient partenaire animent ensemble un atelier. Il·elle·s ont d'abord pris le temps de d'échanger sur la façon dont il·elle·s voient les choses, leurs envies et leurs limites. Puis il·elle·s se sont répartis de façon égalitaire les rôles et l'animation des différentes séquences et veillent à ce que les participant·e·s puissent s'exprimer et échanger. Chacun·e garde cependant sa spécificité : la diététicienne répond aux questions médicales quand il y en a, le patient favorise les échanges sur la vie avec la maladie. »

Évaluation du programme

Co-élaboration de l'évaluation (+++)

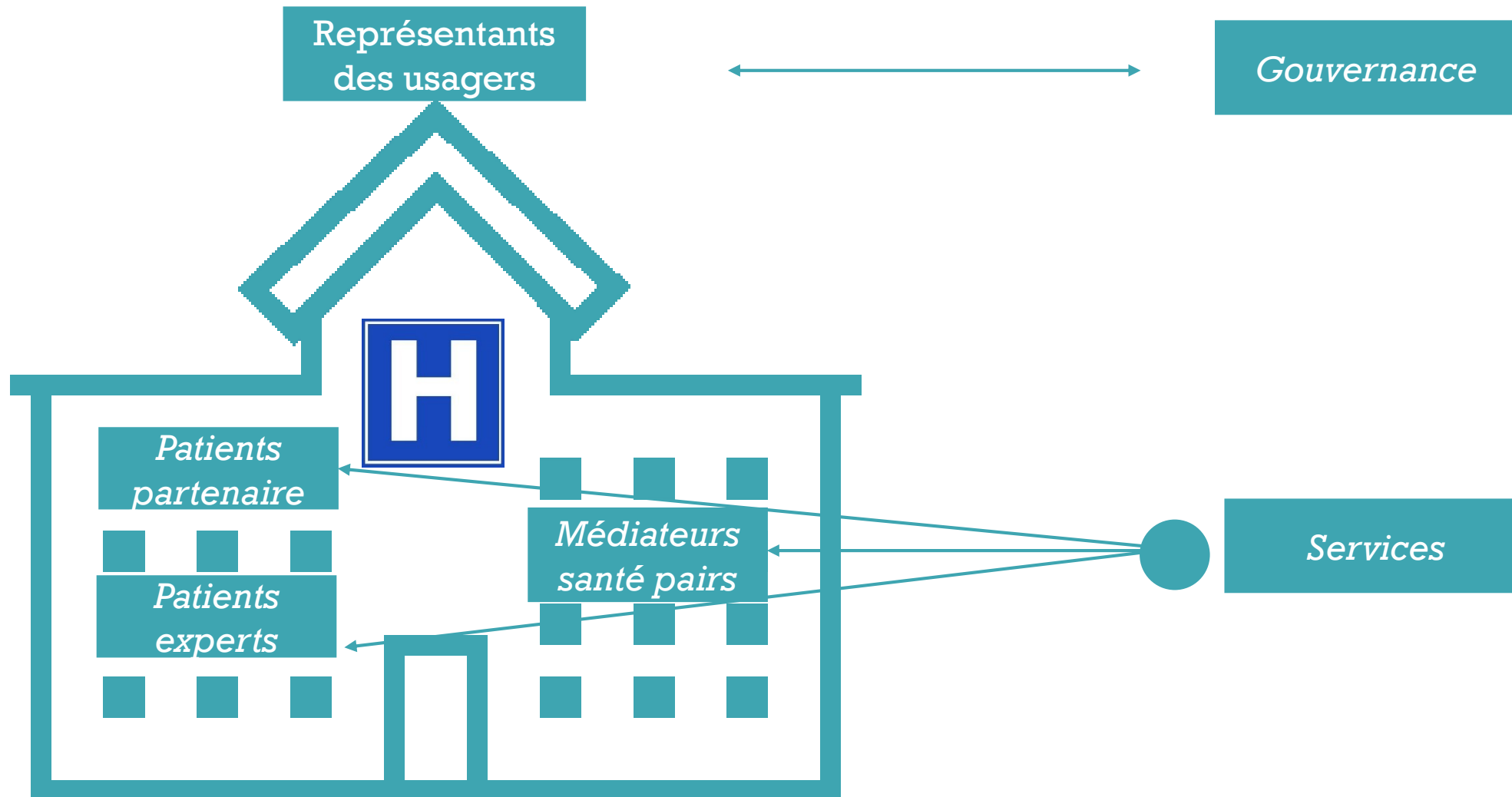
« L'équipe, composée de professionnel·le·s et de patient·e·s partenaires, travaille ensemble à l'élaboration de l'évaluation au cours d'une réunion. Après avoir définis les objectifs de l'évaluation, il·elle·s travaillent par binôme sur les outils. »

Co-animation de l'évaluation (+++)

« Les différentes tâches de l'évaluation sont réparties dans l'équipe d'ETP. Les professionnel·le·s sont chargé·e·s d'analyser toutes les données disponibles sur leur espace partagé ETP (profil, participation, questionnaires, grille d'atelier). Les patient·e·s se chargent de la réalisation des entretiens auprès des partenaires et des animateur·rice·s. »

2. ETP oui vous connaissez, mais le patient partenaire ?

Recherche patient partenaire



Recherche patient partenaire



POSTE à POURVOIR

L'Institut Régional du Cancer de Montpellier recrute deux **Patient.e.s Partenaires Accompagnateurs (PPA) pour contribuer au soutien de patients sous thérapie orale H/F** dans le cadre d'un projet expérimental sur deux ans porté avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Le PPA sera attaché à la Direction des Soins et des Services Médico-Techniques.

Le contrat proposé est celui d'une prestation à une hauteur de 2,5 jours par semaine.

L'Établissement

L'ICM, Institut régional du Cancer de Montpellier, est un des 18 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) qui constituent la Fédération UNICANCER.

Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC), réalisant un service public hospitalier et reconnu d'utilité publique, l'ICM est le centre de référence et d'excellence au niveau régional dans la recherche en cancérologie et dans la prise en charge des patients atteints de cancers.

Il s'agit d'un établissement à but non lucratif qui assure une quadruple mission de service public : soins, recherche, prévention et formation en cancérologie, qui réunit sur un même site plus de 1000 professionnels, soignants, chercheurs et médecins, mobilisés quotidiennement pour les patients touchés par le cancer.

Recherche patient partenaire

Missions

En lien direct avec la Direction des Soins et supervisé par un patient partenaire coordonnateur :

- Accompagner les patients et leur proches dans leur parcours de vie pendant le traitement
- Etablir un soutien relationnel et au rétablissement en créant un espace favorable à l'expression du vécu avec la maladie
- Contribuer au soutien des aidants
- Accompagner le patient à être acteur de sa prise en soins en favorisant le partenariat de soins
- Favoriser la compréhension en reformulant et en adaptant le vocabulaire médical
- Favoriser l'orientation des personnes dans le système de santé, dans leur territoire en les informant, en relai de l'équipe de soins, sur les services existants
- Agir en étroite collaboration avec l'équipe de soins, promouvoir le partenariat de soins dans la culture professionnelle soignante, faire bénéficier les soignants de ses savoirs expérientiels pour contribuer à l'amélioration des parcours

Compétences

- Le patient partenaire est ou a été atteint d'un cancer et a acquis une expérience de la vie avec la maladie, des soins et services de santé en cancérologie
- Il doit avoir du recul et être capable de réflexivité par rapport à sa propre expérience
- Il a une expérience d'engagement auprès d'autres patients ou publics (implication associative, bénévolat, témoignages, etc.).
- Il a suivi des formations et/ou souhaite se former dans les domaines de l'écoute active et de la relation d'aide, de la démocratie sanitaire, de l'approche « patient partenaire ».

Aptitudes personnelles

- A une réelle motivation à s'engager dans une dynamique de partenariat patient
- Sait adopter une posture constructive, empathique et bienveillante
- A une grande capacité d'écoute
- Sait s'ajuster et interagir au sein d'une équipe pluri professionnelle

Recherche patient partenaire



POSTE à POURVOIR

- Est capable de synthétiser les informations pour un relais pertinent à l'oral comme à l'écrit
- Est à l'aise avec les outils informatiques et de la communication

Montant de la prestation : 200 € par journée facturée.

Toute candidature, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, est à adresser à l'attention de :

Monsieur GUILLAUMON, Directeur des Soins et des Services Médico-Techniques

par **courriel** : lea.ricard@icm.unicancer.fr

ICM – 208, rue des Apothicaires – Parc Euromédecine – 34298 Montpellier cedex 5

3. Ouverture

Enjeux à venir : le recrutement

- La question des critères/méthodologie de choix des patients partenaire reste au choix de **l'établissement** qui décide du processus et recrute dans les « viviers de savoirs expérientiels » (assos, patientèle, UTEP etc.)
- Il existe un guide de recrutement des patients partenaires de la Direction collaboration et partenariat patient (Montréal) en 2016 et un guide recrutement des patients intervenant en ETP de 2014 (DGS) + foisonnement de **guides par pathologies**



Enjeux à venir : le lien RU / patient partenaire

Promouvoir le partenariat

- Se tenir informé sur les initiatives dans le domaine du partenariat patient et partager l'information
- Impulser des échanges avec les patients pour les sensibiliser à l'intérêt du partenariat patient
- Sensibiliser tout le monde que le partenariat patient est un atout majeur dans l'amélioration continue de la qualité et sécurité des soins
- Participer à formaliser la place du partenariat patient dans la vie institutionnelle de l'établissement (projet établissement , retour sur les bonnes pratiques ect.)

Observer, accompagner, analyser

- Identifier les patients ressources dans les services (cartographie de l'existant)
- Participer à l'élaboration du cadre d'accueil et d'intervention des patients partenaires (charte d'engagement etc.)
- Contribuer avec les professionnels à créer les conditions de recueil de l'expression des patients partenaires (quels dispositifs, quel vocabulaire, quels lieux,...)
- Participer à l'analyse des retours des patients sur le fonctionnement des services (ex. verbatims e-satis, plaintes/récla , focus group, patients) en lien avec les PP

Participer à l'évaluation / l'amélioration continue de la qualité en lien avec les PP

- Être force de proposition dans les actions d'amélioration , par ex dans le cadre du projet des usagers ou dans le cadre du GHT
- Prendre part au suivi et à l'évaluation des actions mises en œuvre



Journée régionale « Imaginons une ETP partagée ! »

22 novembre 2022 - Metz

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !